VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **08 novembre 2013 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **huit novembre deux mille treize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.
Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Françoise NOUHEN à Danièle GUILLAUME, Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Patricia AUCOUTURIER à Corinne NAJIM, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Martine REMBERT-MANTELET à Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES à Alain MARTINET, Jean-Philippe VALENTIN à Didier MULLER**
Excusé(e)s :	**Carole COURTIAL, Jean-Michel DUCLOS**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Mesdames Marie SAVRE, Mme Danièle AUROI arrivent pendant le débat de la question n°1
M. Christophe BERTUCAT (fin du pouvoir à Mme Christine DULAC-ROUGERIE), M. Bruno SLAMA (fin du pouvoir de M. Grégory BERNARD), Mme Pascaline BIDOUNG (fin du pouvoir de Mme Claudine KHATCHADOURIAN-TECER), Mme Sandrine BERGEROT-RAYNAL (fin du pouvoir de M. Simon POURRET), Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA (fin du pouvoir de Mme Jacqueline CHAPON) arrivent pendant le débat de la question n°1.
Mme Danièle GUILLAUME quitte la séance pendant le débat de la question n°1 et donne pouvoir à M. Djamel IBRAHIM-OUALI (fin du pouvoir de Mme Françoise NOUHEN).
M. Michel FANGET quitte la séance avant le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Christine PERRET.
M. Alain LAFFONT (fin du pouvoir de Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE), M. Louis VIRGOULAY (donne pouvoir à Mme Chantal MERCIER-COURTY), Madame Marie SAVRE quittent la séance avant le vote de la question n°3.
M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET à partir de la question n° 4.
Mme Jacqueline CHAPON quitte la séance avant le vote de la question n°12.
Mme Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n°13.
Messieurs Olivier BIANCHI, Philippe BOHELAY, Simon POURRET quittent la séance avant le vote de la question n°39.

Rapport N° 2

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - EXERCICE 2013

Rapporteur : Monsieur Alain BARDOT

La décision modificative n° 2 qui vous est présentée permet de prendre en compte quelques opérations nouvelles et de procéder à des ajustements par rapport aux crédits votés au budget primitif et au budget supplémentaire de l'exercice 2013.

L'ensemble des crédits dont l'inscription est demandée représente un montant net global de - 1 604 818 € en mouvements réels et de 1 630 128 € en mouvements d'ordre, soit un total de 25 310 € (crédits supplémentaires - annulations de crédits), pour le budget principal (00) et les budgets annexes de l'Eau (01), de l'Assainissement (02), de l'Espace Georges Conchon (06), du Centre d'Expositions et des Congrès (11), des Autres Opérations assujetties à la TVA (13) et de la ZAC Jaude Ouest II (14). Le tableau ci-joint fait apparaître la ventilation pour chacun des budgets concernés, d'une part, entre la section d'investissement et la section de fonctionnement et, d'autre part, par type de mouvement.

En ce qui concerne le budget principal, les dépenses et les recettes proposées s'élèvent à - 1,095 M€, dont les principales lignes budgétaires concernées sont les suivantes :

- complément de FCTVA après prise en compte des dépenses éligibles figurant au compte administratif 2012 voté le 28 juin 2013 : 0,610 M€,
- participation de l'Etat à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (1° acompte) : 0,150 M€,
- complément pour forfait à verser à l'enseignement privé : 0,125 M€, couvert par une reprise des provisions constituées antérieurement,
- annulation de divers crédits pour des opérations d'aménagement du patrimoine urbain et du patrimoine bâti ne pouvant être engagées comptablement avant la clôture de l'exercice 2013, pour un montant total de 2,335 M€, avec une annulation équivalente de l'emprunt d'équilibre, les crédits correspondants devant être réinscrits dans le projet de budget primitif 2014 qui sera examiné lors de notre prochaine séance,
- annulation de divers crédits pour opérations d'aménagement du patrimoine urbain et du patrimoine bâti, correspondant à la fois à des économies réalisées par rapport aux coûts prévisionnels et à des opérations différées, pour un montant total de 1,220 M€,
- indemnisation de Logidôme pour la ZAC Kessler/Rabanesse, en application des délibérations du 22 février 2013 et du 28 juin 2013 : 0,345 M€,
- participation à verser au CNFPT pour les opérations de dépollution d'un terrain rue Auger : 0,230 M€,
- grosses réparations et entretien des chaussées et trottoirs : 0,220 M€,
- complément pour consommation d'électricité : 0,250 M€.

En ce qui concerne les budgets annexes, les propositions sont présentées dans le détail ci-après :

▪ Budget annexe Eau : la Ville a perçu un premier acompte de 1,538 M€ sur l'avance accordée par l'Agence de l'eau Loire/Bretagne pour la création de l'usine de traitement ; cette recette n'ayant pas été prévue au budget 2013, l'inscription dans la DM 2 s'avère nécessaire. Afin de conserver l'équilibre budgétaire entre les recettes et les dépenses, il est proposé de réduire d'autant l'emprunt voté au budget primitif 2013. Les dépenses nouvelles de fonctionnement sont de 0,050 M€, couvertes par des recettes constatées en dépassement par rapport aux recettes attendues ;

▪ Budget annexe Assainissement : les inscriptions nouvelles concernent essentiellement la régularisation des prestations effectuées pour le compte de Clermont-Communauté dans le cadre de la mutualisation, pour 0,202 M€ et la réduction de l'emprunt d'équilibre voté pour 2013 de 0,197 M€ ;

▪ Budget annexe Georges Conchon : inscription d'un crédit pour réaliser une étude pour la mise aux normes du système de climatisation, financée à partir d'un crédit de travaux ;

▪ Budget annexe Centre d'Expositions et des Congrès : inscription d'un crédit de 0,030 M€ pour la maintenance des installations incombant au propriétaire, cette dépense devant être couverte par une subvention d'équilibre en provenance du budget principal ;

▪ Budget annexe Autres Opérations assujetties à la TVA : les crédits proposés concernent essentiellement la création d'un ascenseur dans les locaux du restaurant du Marché Saint-Pierre pour 0,140 M€ et la consommation d'eau pour 0,015 M€. Ces dépenses peuvent être couvertes, d'une part, par un emprunt et, d'autre part, par des recettes constatées en dépassement par rapport aux recettes attendues ;

▪ Budget annexe ZAC Jaude Ouest II : les crédits proposés correspondent à la réduction des lignes budgétaires pour les travaux d'aménagement des abords de l'ensemble immobilier pour 0,150 M€ et pour les opérations de dépollution des terres extraites du site pour 0,600 M€. Compte tenu du mode de financement de ce budget annexe, la réduction des dépenses conduit à la réduction de la subvention d'équilibre prise en charge par le budget principal pour un montant de 0,750 M€ (subvention votée au budget supplémentaire pour 2 898 000 € conformément à la délibération du 26 avril 2013 approuvant le compte rendu annuel).

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de donner un avis favorable à ces inscriptions budgétaires.

DELIBERATION

La proposition de M. BARDOT mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le 14 novembre 2013

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation, l'Adjoint,

Alain BARDOT

DECISION MODIFICATIVE N° 2			EXERCICE 2013		RECAPITULATION GENERALE			
SECTION	M 14 M 4 M 49	BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES	MOUVEMENTS REELS		MOUVEMENTS D'ORDRE		TOTAUX	
			DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	M 14	00 - BUDGET PRINCIPAL	-2 314 752,00	-1 491 250,00	1 595 000,00	771 498,00	-719 752,00	-719 752,00
	M 49	01 - BUDGET ANNEXE EAU	0,00	0,00	1 980 000,00	1 980 000,00	1 980 000,00	1 980 000,00
	M 49	02 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	5 000,00	-196 630,00	0,00	201 630,00	5 000,00	5 000,00
	M 14	06 - BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
	M 14	07 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS (VILLE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 4	08 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 14	10 - BUDGET ANNEXE PARKING FONTGIEVE/BESSET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 4	11 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
	M 14	13 - BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS	140 000,00	140 000,00	12 000,00	12 000,00	152 000,00	152 000,00
	M 14	14 - BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST 2	-150 000,00	0,00	-600 000,00	-750 000,00	-750 000,00	-750 000,00
		TOTAUX SECTION D'INVESTISSEMENT	**-2 319 752,00**	**-1 547 880,00**	**3 002 000,00**	**2 230 128,00**	**682 248,00**	**682 248,00**
FONCTIONNEMENT	M 14	00 - BUDGET PRINCIPAL	1 219 894,00	396 392,00	-823 502,00	0,00	396 392,00	396 392,00
	M 49	01 - BUDGET ANNEXE EAU	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
	M 49	02 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	0,00	201 630,00	201 630,00	0,00	201 630,00	201 630,00
	M 14	06 - BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 14	07 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS (VILLE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 4	08 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 14	10 - BUDGET ANNEXE PARKING FONTGIEVE/BESSET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 4	11 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
	M 14	13 - BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS	15 040,00	15 040,00	0,00	0,00	15 040,00	15 040,00
	M 14	14 - BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST 2	-600 000,00	-750 000,00	-750 000,00	-600 000,00	-1 350 000,00	-1 350 000,00
		TOTAUX SECTION DE FONCTIONNEMENT	**714 934,00**	**-56 938,00**	**-1 371 872,00**	**-600 000,00**	**-656 938,00**	**-656 938,00**
		TOTAUX	**-1 604 818,00**	**-1 604 818,00**	**1 630 128,00**	**1 630 128,00**	**25 310,00**	**25 310,00**

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS BUDGÉTAIRES VALANT ACCUSÉ DE RÉCEPTION

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

Collectivité : COMMUNE DE CLERMONT-FERRAND

Date d'envoi : 21 novembre 2013

NATURE DES DOCUMENTS	DOCUMENTS TRANSMIS (à renseigner par la collectivité)												
	Principal (00)	Eau (01)	Assainis--sement (02)			Espace Georges Conchon (06)	Centre d' Expos et de Congrès (Ville) (07)	Coop de Mai (08)		Parking Fontgiève /Besset (10)	Centre d' Expos et de Congrès (11)	Autres activités assujetties à TVA (13)	ZAC Jaude Ouest II (14)
COMPTE ADMINISTRATIF													
COMPTE DE GESTION													
BUDGET PRIMITIF													
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE													
DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 2013	X	X	X			X					X	X	X
Délibération d'approbation de la Décision modificative N° 2/2013 du 8 novembre 2013	X	X	X			X					X	X	X
DATE DE RÉCEPTION EN PRÉFECTURE (cadre réservé aux services)													

Cachet de la commune et signature du maire :
Pour le Maire et par délégation, l'Adjoint,

Alain BARDOT

Cachet de réception Préfecture ou Sous-Préfecture

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

21 NOV. 2013

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT-FERRAND